



No. N°	AL-2009-04	1/2
Date	2009-07-13	

SERVICE DIFFICULTY ALERT

This Service Difficulty Alert brings to your attention a potential hazard identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

ALERTE AUX DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cette alerte aux difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur une condition possiblement hasardeuse qui a été révélée par le Programme de rapports de difficultés en service. Elle est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

AIRCRAFT FUEL CAPS BEING FOUND ON RUNWAY AND TAXIWAY SURFACES

Purpose: This advisory deals with aircraft pressure-refuelling caps, which have been identified as foreign object debris (FOD), and are of concern to Canadian airport authorities and Transport Canada Civil Aviation Safety Inspectors (CASI).

Background: This issue was originally brought forward in Service Difficulty Advisory AV-2007-01 which is located at www.tc.gc.ca/civilaviation/certification/continuing/Advisory/2007-01.htm. As this continues to remain an issue we are drawing your attention once again to the fact that Airport authorities in Canada and the United States have reported multiple incidents of runway and taxiway surface FOD. The fuel-cap FOD issue is not aircraft-specific. Aircraft that have pressure-refuelling systems in which the fuel caps are mounted underneath the wing without a cover panel are most susceptible to losing their fuel caps. Fuel caps have lanyards to keep them attached to the aircraft; however, most of the time these lanyards are found damaged, detached or removed. It is suspected that this is due to misalignment of the fuel cap when fasten.

Recommended Action:

- Personnel carrying out aircraft refuelling tasks should take additional care to ensure that the fuel caps are properly engaged and locked into position. Any instance where it is noticed that the fuel cap is missing should be reported to the operator so that the appropriate investigation can be carried out. With the proper attention and care during inspection and refuelling operations, the amount of fuel-cap FOD can be eliminated, or at least greatly decreased.
- Airport or aerodrome operators should determine if this type of fuel cap is in use by aircraft normally using their airport or aerodrome in order to assess the risk of FOD and mitigate it by adjusting local inspection procedures of the manoeuvring area.

BOUCHONS DE RÉSERVOIRS DE CARBURANT D'AÉRONEFS RETROUVÉS SUR LES PISTES ET LES VOIES DE CIRCULATION

Objet : Le présent avis porte sur le problème de débris de corps étrangers causé par les bouchons de réservoirs de carburant des systèmes d'avitaillement sous pression. Ce problème est une source de préoccupations pour les autorités aéroportuaires canadiennes et les inspecteurs de la sécurité de l'aviation civile de Transports Canada.

Contexte : Le présent problème nous a été présenté à l'origine dans l'Avis de difficultés en service n° AV-2007-01 qui peut être consulté au : www.tc.gc.ca/AviationCivile/certification/maintien/avis/2007-01.htm. Comme ce problème persiste, nous attirons votre attention encore une fois sur le fait que plusieurs autorités aéroportuaires du Canada et des États-Unis ont signalé à maintes reprises la présence de débris de corps étranger sur les pistes et les voies de circulation. Le problème n'est pas associé à un type d'aéronef en particulier. Les aéronefs dont le bouchon du système d'avitaillement sous pression est fixé sous l'aile et ne comporte pas de plaque de recouvrement sont davantage susceptibles de perdre leur bouchon. Les bouchons ont des cordons qui les relient à l'aéronef, mais la plupart du temps, ces cordons sont endommagés, détachés ou retirés. Nous soupçonnons que ceci est causé par le mauvais alignement du bouchon lors de la pose.

Mesure Recommandée :

- Le personnel responsable de l'avitaillement des aéronefs devrait être avisé et porter une attention particulière aux bouchons des réservoirs de carburant pour s'assurer qu'ils sont bien posés et verrouillés. Tous les cas de bouchons manquants doivent être signalés à l'exploitant afin qu'une enquête appropriée soit menée. En faisant preuve de vigilance pendant les inspections et les opérations d'avitaillement, il est possible de régler ou, à tout le moins, de grandement atténuer le problème de débris de bouchons de réservoirs de carburant.
- L'exploitant d'un aéroport ou d'un aérodrome devrait déterminer si ce type de bouchon est utilisé sur les aéronefs qui fréquentent normalement son aéroport ou son aérodrome dans le but d'analyser et de réduire au minimum le risque lié aux débris de corps étrangers en ajustant les procédures locales d'inspection des aires de manœuvre.

Contact Office:

For more information, please consult www.tc.gc.ca/civilaviation/certification/continuing/Advisory/2007-01.htm; contact a Transport Canada Centre; or contact Bernard Valois, Aerodrome Standards in Ottawa, by phone 613-990-3708, fax 613-954-1602, or e-mail bernard.valois@tc.gc.ca

NOTE: Any further defects or occurrences should be reported to Transport Canada via the Web Service Difficulty Reporting System (WSDRS) or via e-mail at CAW_WEB_Feedback@tc.gc.ca.

Bureau Responsable :

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez consulter www.tc.gc.ca/AviationCivile/certification/maintien/avis/2007-01.htm, communiquer avec un Centre de Transports Canada ou avec Bernard Valois, Normes relatives aux aéroports, Ottawa, par téléphone au 613-990-3708, par télécopieur au 613-613-954-1602 ou par courriel à bernard.valois@tc.gc.ca.

NOTA : Toute autre défectuosité ou tout autre incident devrait être rapporté à Transports Canada par le Système de rapports de difficultés en service (SWRDS) ou par courriel à CAW_WEB_Feedback@tc.gc.ca.

D. Sherritt
Director, Standards
Directeur, Normes

Note: For the electronic version of this document, please consult the following Web address:	Nota : La version électronique de ce document se trouve à l'adresse Web suivante :
--	--

www.tc.gc.ca/CivilAviation/certification/menu.htm